Villes et Pays d'art et d'histoire
Carnet d'exposition

16 colonnes à la Une

Le temple, et après ?

Vienne, ville de culture

Vienne
Qualité de VILLE

UN TEMPLE CONSTRUIT EN DEUX TEMPS

Edifié au cœur de la ville, le temple présente deux états de construction. Du bâtiment primitif construit en pierre du midi, il ne reste que la partie arrière : mur en grand appareil à l'ouest, pilastres d'angle, retours avec pilastres et colonnes. Ce premier état est daté du dernier quart du Ier siècle avant J.-C. par comparaison avec la Maison Carrée de Nîmes, le temple de Vernègues et d'autres édifices en Narbonnaise.

La plus grande partie de l'édifice est reconstruite en pierre de Seyssel et choin. Selon les spécialistes de l'ornementation antique, ces chapiteaux traités de manière plus naturelle auraient été sculptés vers la moitié du Ier siècle après J.-C., ce qui correspond aux premières utilisations du choin dans la cité.

La reconstruction partielle interviendrait donc quelques décennies après la construction. Or on ne peut imaginer qu'un tel édifice destiné à honorer Auguste soit resté inachevé autant de temps.

Le bâtiment a dû subir un incendie (dont on voit des traces sur la partie arrière et sur le podium), ou un léger séisme ayant provoqué l'effondrement de la partie orientale, la partie arrière ayant résisté grâce à la cella et au mur ouest. Cette reconstruction intervient sans doute avant que Livie soit divinisée en 42 car on a remis l'inscription initiale sur la frise du nouveau fronton et ajouté ensuite celle de Livie sur l'architrave. On peut penser que si la reconstruction du temple était intervenue après la divinisation de Livie, une inscription comportant l'ensemble de la dédicace aurait orné la frise, sans déborder sur l'architecture.

état 1
état 2

Les deux états du temple, façade nord (Service Régional d'Archéologie)

Chapiteau daté du premier état de construction. Les chapiteaux corinthiens de l'édifice primitif sont allongés. Formés de deux assises, ils présentent des acanthes chardonneuses plaquées sur la corbeille ; hélices et crosses, qui sont grêles, débordent largement des feuilles du calice.

Chapiteau daté du deuxième état de construction. Les chapiteaux possèdent des acanthes plus naturelles, des feuilles lisses et des nervures marquées au trépan.

Ce chapiteau du temple de Vernègues (Bouches-du-Rhône) présente une ornementation proche de celle du premier état du temple de Vienne.

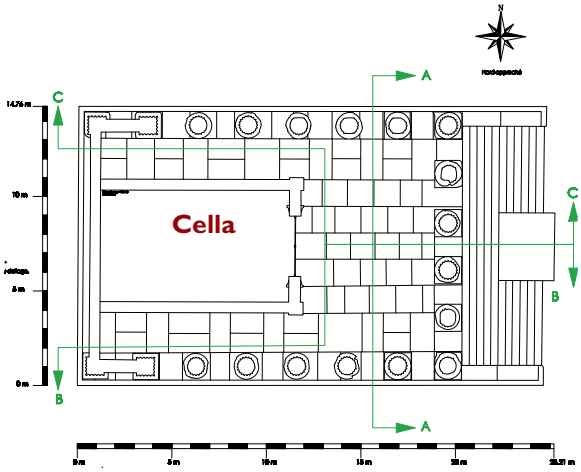

Plan du temple d'Auguste et de Livie, dressé par Alain Tillier, Architecte en Chef des Monuments Historiques. L'ensemble s'élève sur un podium dont l'escalier donne accès au temple. Seuls les prêtres entraient dans la cella. La population assistait aux cérémonies en contre-bas du podium du temple.

Dimension du bâtiment
- Longueur : 23,85 m
- Largeur : 14,25 m
- Hauteur : 17,42 m

Corniche de l'édifice primitif avec modillons et caissons sculptés

Corniche datant de la deuxième phase de construction : les modillons et les caissons ne sont pas sculptés.

Face ouest de l'autel de la paix d'Auguste, musée de l'Ara Pacis, Rome. Ce panneau sculpté du vivant d'Auguste présente une scène de sacrifice inspirée de l'histoire de Rome. Une truie sur la gauche va être immolée, tandis qu'un camillus (jeune assistant) porte un plateau avec des fruits et des pains. Le personnage de droite est vêtu comme un prêtre et portait sans doute une patère pour les libations.

LE CULTE IMPÉRIAL

Le temple d'Auguste et de Livie est un important marqueur de la mutation du monde romain qui voit à la fin du Ier siècle avant J.-C. l'apparition du régime impérial, avec la concentration du pouvoir autour d'un seul homme, le princeps. L'empire remplace la république. L'emprise d'Auguste et de sa famille est particulièrement présente en Gaule Narbonnaise où l'on dénombre pas moins de 75 effigies des membres de la domus Augusta.

Très vite, la présence de l'empereur se remarque dans l'organisation du territoire et dans le développement de la cité de Vienne, qui n'ont pu se faire qu'en liaison étroite avec l'aristocratie allobroge.
La création du vicus d'Augustum (Aoste) est l'illustration de l'intervention directe de l'empereur. Des notables de la cité de droit latin reçoivent très vite la citoyenneté romaine, et il est plus que probable que le rempart de Vienne ait été construit avec l'aval d'Auguste, et peut-être même grâce à une aide pécuniaire de sa part.
Les manifestations en l'honneur d'Auguste et de sa famille, savamment orchestrées par le pouvoir central et les édiles locaux, se multiplient en Narbonnaise et prennent parfois un caractère monumental et majestueux. La Maison Carrée à Nîmes est ainsi dédiée à Caius et à Lucius Caesar, qu'Auguste adopta après la mort de leur père Agrippa.

La dédicace du temple du forum de Vienne associe Rome et Auguste, puis Livie divinisée. Le sanctuaire de Pipet est lui aussi dédié au culte impérial. Le temple du sanctuaire de Vernègues (Bouches-du-Rhône), très proche du temple d'Auguste et de Livie, est dédié au culte dynastique.

Inscription aux jumeaux Coelii (musées de Vienne, cliché Centre Camille-Jullian, CNRS Univertsité de Provence). Cette inscription du Ier ou IIe siècle après J.-C. est un don de l'affranchi Primus, qualifié de sevir, c'est-à-dire prêtre du culte d'Auguste.

Maquette du centre monumental de Vienne, IIe siècle après J.-C. (F. Trouvé, A. Le Bot-Helly, B. Helly), cliché : Yves Bobin, Grenoble, musée de l'Ancien Evêché. Le sanctuaire de Pipet dominant la ville manifestait probablement lui aussi la fidélité de Vienne envers Rome, à travers le culte à la triade capitoline – Jupiter, Minerve et Junon.

Tête d'Auguste
(musées de Vienne)

Buste de Livie
(musée Saint-Raymond, Toulouse)

AUGUSTE ET LIVIE,
FONDATEURS DE LA DYNASTIE DES EMPEREURS JULIO-CLAUDIENS

A sa naissance à Rome, Auguste (63 avant J.-C. -14 après J.-C.) porte le nom de Caius Octavius Thurinus. Il est issu d'une famille de l'ordre équestre : son père a été gouverneur de la province de Macédoine et sénateur. Sa mère, Atia Balba Caesonia, est la nièce de Jules César. Adopté par César dans son testament, Octave prend après la mort de ce dernier en 44 avant J.-C. le nom de César Octavien.
Fille de Marcus Livius Drusus Claudianus et d'Alfidia, Livie (58 avant J.-C. – 29 après J.-C.) est membre de la gens Claudia, qui fait partie de la plus haute aristocratie romaine. En 43 avant J.-C., elle épouse Tiberius Claudius Nero et met au monde son premier fils, Tibère, en 42 avant J.-C.

En 39 avant J.-C., Livie, enceinte de son second fils, Drusus, fait la connaissance du triumvir César Octavien, marié depuis un an à Scribonia, également enceinte. César Octavien divorce après la venue au monde de Julie et joue un rôle dans le divorce de Livie. Le mariage de César Octavien et Livie, motivé par la passion ou par l'intérêt politique, a lieu dès 38 avant J.-C.

Auguste et Livie n'auront pas d'enfant. Afin d'assurer sa succession Auguste adopte en 4 de notre ère son beau-fils Tibère et son petit-fils Agrippa Postumus, éliminé en 14 après J.-C., ce qui vaut à Livie d'être présentée par Tacite et Suétone comme une marâtre empoisonneuse. Livie est l'ancêtre par les liens du sang des quatre empereurs qui ont succédé à Auguste. Le mariage du petit-fils de Livie, Germanicus, avec la descendante d'Auguste, Agrippine I, a conforté la position de Livie, Caligula et Néron descendant à la fois d'elle et d'Auguste.

Statue d'Auguste, théâtre antique d'Orange (cl. A. Chéné & Ph. Foliot, Centre Camille Jullian -CNRS/Université de Provence). Elle fut érigée en son honneur de son vivant.

As de Vienne, alliage cuivreux, entre 29 et 27 avant J.-C., (musées de Vienne).
Cette pièce frappée à Vienne porte sur l'avers les portraits de Jules César à gauche et d'Octave, le futur Auguste à droite.

Face est de l'autel de la paix d'Auguste, Musée de l'Ara Pacis, Rome.

- La dédicace de l'autel a lieu le 30 janvier de l'an 9 avant J.-C., jour de l'anniversaire de Livie. Livie serait suivie par Tibère ou un autre personnage non identifié.

Viennent ensuite Antonia Mineure, son époux Drusus et leur fils Germanicus.

- Devant Livie figurent Agrippa, gendre d'Auguste, son fils Caius César et vraisemblablement son épouse Julie, fille d'Auguste.
- Drusus est suivi par Antonia Majeure, son mari Lucius Domitius Aenobarbus et deux de leurs enfants, Cnaius Domitius Aernobarbus, père de Néron, et Domitia, mère de Messaline.

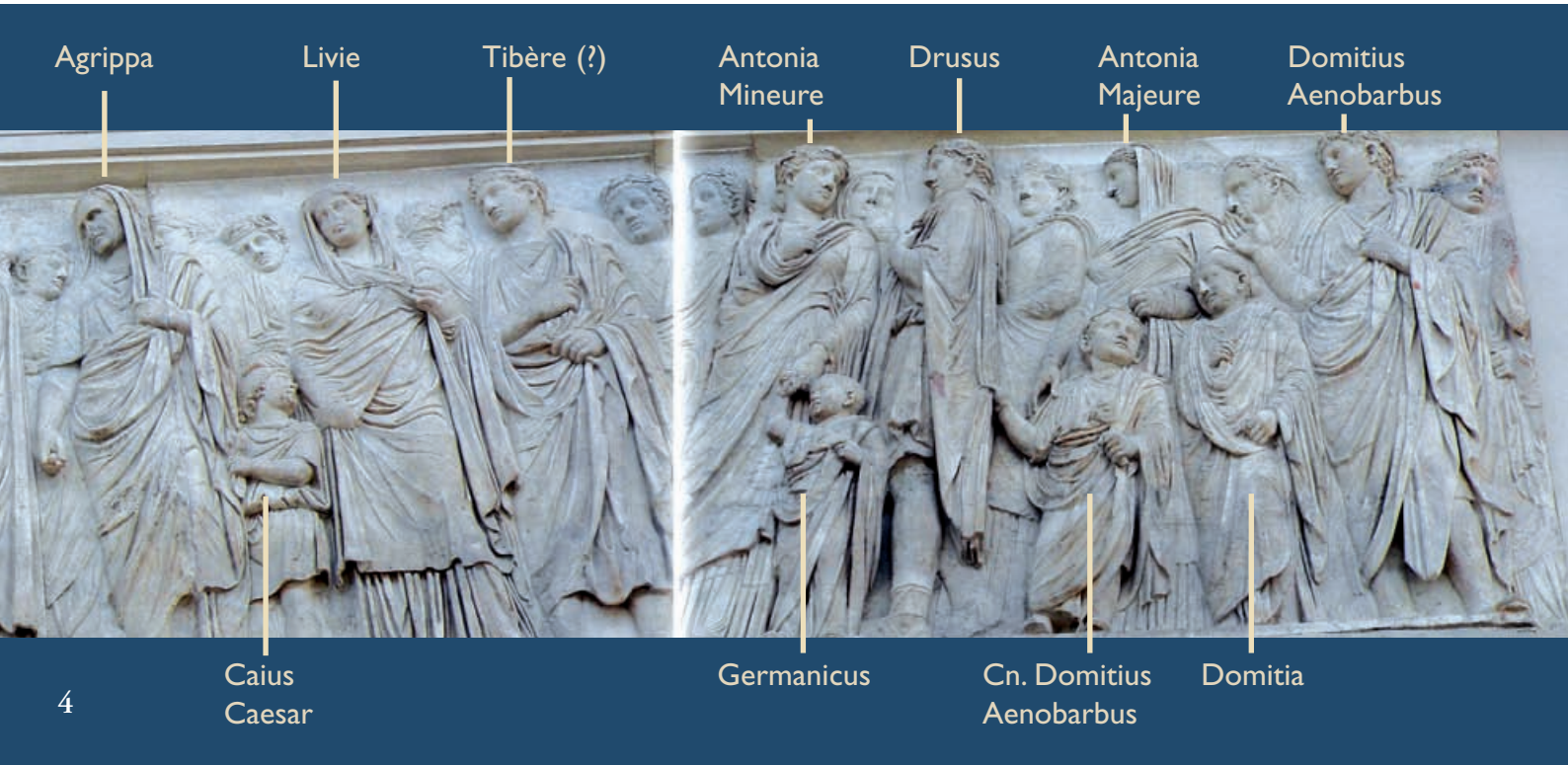

LE FORUM

Arcades de l'angle sud-est du forum (vue générale ci-dessus et détail ci-dessous), dans l'actuel jardin de Cybèle

Côté sud de la plateforme du palais de Justice : le mur de couleur ocre est d'époque gauloise, la plateforme a été augmentée vers le sud à l'époque romaine (restes de voûtes). Fouilles du 25-31 rue de Bourgogne à Vienne, Monique Zannettacci, 1987

Poumon de la cité où se concentrent les pouvoirs politique, judiciaire, économique, le forum est organisé autour d'une place avec, à l'ouest, une aire sacrée où trône le temple d'Auguste et de Livie et, à l'est, une basilique. Deux portiques monumentaux bordent les longs côtés nord et sud. Cette composition est celle du forum tripartite à composition axiale, plan bien connu en Italie et dans les provinces occidentales de l'empire. Sur la place publique exclusivement piétonne, se dressent des monuments commémoratifs et des inscriptions honorifiques affichant la dignité de la cité et de ses hommes illustres.

L'entrée sud-est du forum, encore en place du fait de son intégration dans une construction médiévale, se compose de deux arcs dont le plus grand permettait l'accès à la place et le plus petit, axé nord-sud, appartenait à la galerie de la basilique. Sa décoration d'époque julio-claudienne est particulièrement soignée : de part et d'autre d'une frise de feuilles d'acanthes, des têtes représenteraient selon les dernières interprétations Achéloüs, dieu fleuve à cornes taurines, et non pas Jupiter Amon.

C'est au sud de l'unique éperon rocheux de la plaine longeant le Rhône que les Allobroges avaient aménagé une plateforme, remaniée pour la création du forum romain. Le caractère névralgique de ce lieu a perduré à travers les siècles, puisqu'au Moyen Age le palais des rois de Bourgogne, qui devint ensuite palais delphinal, a pris place juste au nord du temple d'Auguste et de Livie. Au XVIIIe siècle le bâtiment est reconstruit, et sa fonction de palais de justice perdure aujourd'hui.

LE FORUM DE VIENNE

Plan de l'implantation du forum, Service Régional d'Archéologie. Le temple se trouve à l'ouest du forum, au cœur de l'aire sacrée, à l'opposé de la basilique.

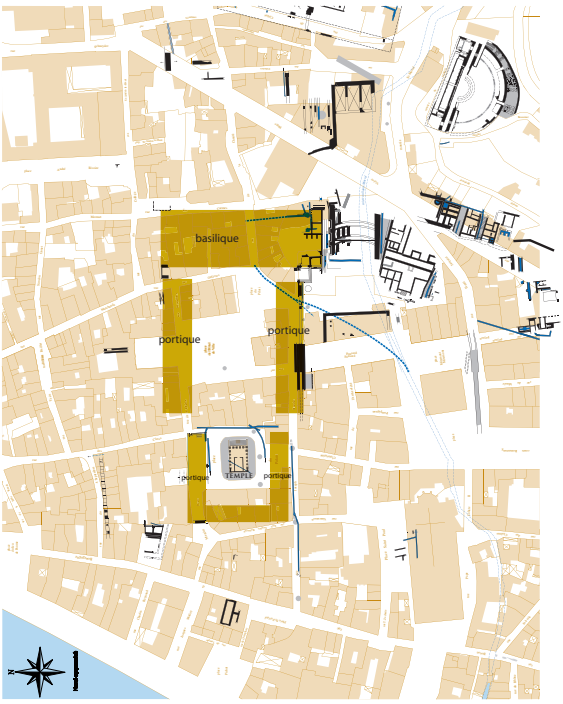

Maquette du centre monumental de Vienne, IIe siècle après J.-C. (F. Trouvé, A. Le Bot-Helly, B. Helly), cliché : Yves Bobin, Grenoble, musée de l'Ancien Evêché. Le sanctuaire de Pipet dominant la ville manifestait probablement lui aussi la fidélité de Vienne envers Rome, à travers le culte à la triade capitoline – Jupiter, Minerve et Junon.

LA TRANSFORMATION DU TEMPLE EN ÉGLISE NOTRE-DAME-DE-LA-VIE

La possibilité de convertir un temple en église est affirmée par un canon du concile d'Épaone en 517. Une tradition rapportée par Claude Charvet au XVIIIe siècle attribue à l'archevêque Burchard (XIe siècle) la conversion en église "*d'un ancien Temple, d'autres disent l'ancien Prétoire où les Romains rendoient la Justice*" pour Rodolphe III, dernier des rois de Bourgogne-Provence.
La première mention de l'église est effectivement un acte du XIe siècle. Mais sans doute s'agit-il plutôt d'une restauration : une transformation aussi tardive n'aurait pas permis la conservation du temple dans toute son élévation.

L'acte du XIe siècle nomme la paroisse "sanctae Mariae quae vocatur vetus" ("Sainte-Marie qui est appelée vieille"). Ce nom peut rappeler le caractère antique du bâtiment ou distinguer le monument de Notre-Dame-d'outre-Gère. La fouille de ce site en 1991-1992 a permis de dater sa construction du VIe siècle ; la transformation du temple en église serait donc très précoce.

Au XIIe siècle, une bulle du pape Alexandre III confirme la possession de Notre-Dame-de-la-Vie à l'abbaye des dames de Saint-André-le-Haut. Au XIIIe l'église est dénommée en ancien français "midon sainti Mari la ves" (« Madame Sainte-Marie-la-Vieille »). La Vieille se transforme ensuite en la Vie. L'archevêque Jean de Bernin (1217-1266) restaure l'église. Une autre restauration intervient au XVIe siècle sous l'archevêque Pierre Palmier.

Inscription funéraire, VIe siècle, ancienne église Notre-Dame-d'outre-Gère - Fouilles, Monique Zannettacci, 1991 (musées de Vienne).

"Dans ce tombeau repose en paix Constantia de bonne mémoire qui vécut plus ou moins 60 ans, elle mourut en paix aux calendes ----, 20 ---- [ans] après le consulat de Basile clarissime consul, indiction ----."

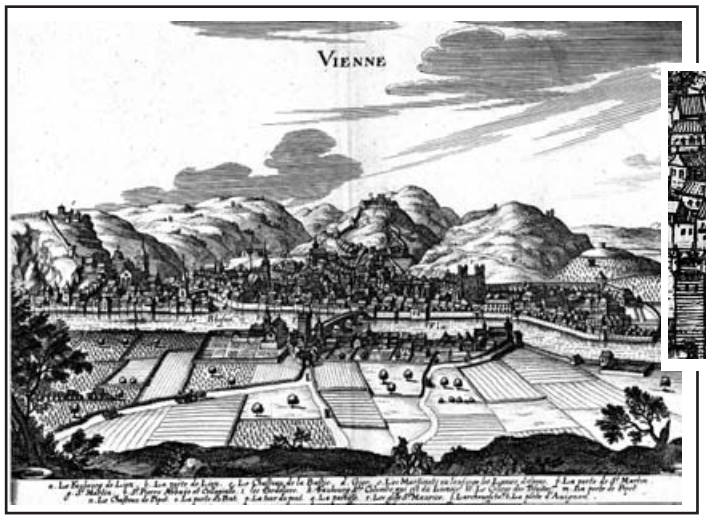

Vienne, gravure du début XVIIe siècle
(vue générale et détail, Musées de Vienne) Ce détail correspond probablement à l'église Notre-Dame-de-la-Vie, pourvue d'un clocher.

Limites des paroisses sous l'Ancien Régime.
Fond de plan : Cadastre Napoléonien, 1824, Archives municipales de Vienne. Dessin : Service archéologique municipal

LES TRANSFORMATIONS ARCHITECTURALES MÉDIÉVALES ET MODERNES

FAÇADE SUD

Différentes photographies de la face sud du temple en cours de dégagement permettent de repérer plusieurs époques de la transformation en église. Au XIIe siècle, une première porte (à droite) étroite et assez basse, s'inscrit entre deux colonnes, et son seuil ne coupe que l'assise supérieure de la plateforme du temple. Au XIIIe siècle une porte (à gauche) plus haute entaille beaucoup plus bas la plateforme ; l'arc d'encadrement de son linteau plein a entaillé le milieu des colonnes sur lesquelles il s'appuie. Au-dessus, les traces de trois fenêtres du XIIe siècle sont conservées à gauche, une fenêtre plus haute à arc en ogive a conservé son remplage gothique (XVIe siècle). Toutes ces ouvertures ont été murées et remplacées au début du XIXe siècle par deux fenêtres rectangulaires.

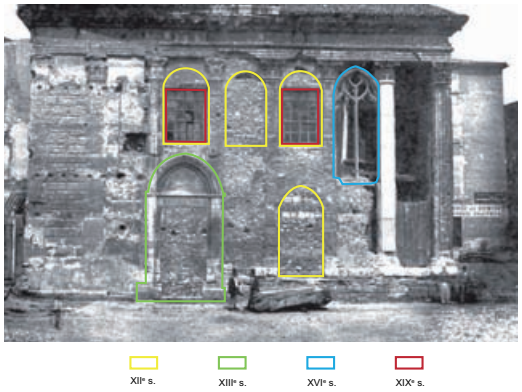

Lecture archéologique de la façade sud du temple.
Dessin : Service archéologique municipal

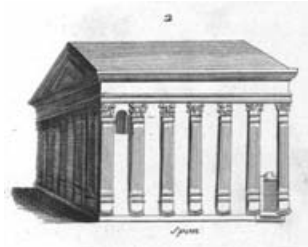

Détail de la gravure de Jacob Spon extraite de l'ouvrage de Bernard de Montfaucon, 1719 (Bibliothèque municipale de Grenoble)

FAÇADES NORD ET EST

La vue de la face nord figurant dans l'ouvrage de Montfaucon est une petite vignette dans l'angle de la représentation de la Maison Carrée de Nîmes : on y voit une fenêtre haute tout à gauche, et une porte tout à droite. La vue nord de cet ouvrage ne semble pas confirmée par ce qui reste du dessin de Pierre Schneyder (1733-1814), incendié au XIXe siècle : la fenêtre, décalée à l'ouest, est mieux composée (époque gothique). Ce dessin différencie les fenêtres médiévales de la face est : la fenêtre centrale semble d'époque gothique avec un arc en ogive. La porte est donc à l'est, contrairement à l'orientation des églises (portail à l'ouest, chœur et autel à l'est). Nous n'avons pas de description de l'intérieur : nous ne savons donc pas où se situait l'autel. Au XVIIIe siècle Claude Charvet écrit : "*La principale face de ce bel édifice regardoit le couchant : elle est actuellement masquée par une maison particulière*". Pour lui le temple, comme les églises, ouvrait à l'ouest. On sait maintenant que le temple ouvrait à l'est : cette permanence est un argument en faveur de l'ancienneté de la transformation, mais aucun des historiens de Vienne n'a relevé cette anomalie de l'orientation.

Le temple vu du nord-est. Pierre Schneyder. Il relève les trous d'accrochage des lettres et propose une restitution. Ms 12, Bibliothèque municipale de Vienne

FAÇADE EST

La gravure représente la place Notre-Dame-de-la-Vie avec son puits à gauche. La façade est montre les traces de cinq fenêtres romanes entre les colonnes ; trois sont murées, deux restent ouvertes. La fenêtre centrale est condamnée par la porte et la niche avec une statue de la Vierge, créées au XVIIe siècle. Le sol de la place est au niveau du milieu du soubassement du temple : quelques marches font accéder à la porte.

Face est du temple.
Gravure XVIIIe siècle (musées de Vienne)

FAÇADE OUEST

Des lignes de trous de poutres, encore visibles aujourd'hui, correspondent aux planchers des maisons qui s'accolaient au temple avant son dégagement au milieu du XIXe siècle.

LE TEMPLE EN RÉVOLUTION

Le 13 novembre 1792, la municipalité de Vienne prend un arrêté fermant les églises : c'est la fin du culte catholique à Notre-Dame-de-la-Vie. La statue de la Vierge qui surmontait la porte orientale est déposée.
Peu après, le bâtiment est transformé en temple de la Raison. Les tribunes sont mentionnées à cette époque. Trois consoles placées contre le mur occidental supportaient les bustes de révolutionnaires célèbres : Jean-Paul Marat (1743-1793), Marie-Joseph Chalier (1747-1793) et Louis-Michel Lepeletier de Saint-Fargeau (1760-1793). Des décors sont peints sur les murs : au nord, la Liberté tenant une pique, surmontée d'un bonnet phrygien, et appuyée sur un faisceau de licteur ; au sud, la Justice tenant un niveau. Au-dessus de la porte d'entrée un faux marbre supportant le drapeau tricolore entouré de faisceaux d'armes et d'un caducée et portant : union, force, justice.
A partir de 1795, le tribunal de commerce de l'arrondissement et les justices de paix des deux cantons de Vienne s'y installent, cohabitant avec les fêtes décadaires jusqu'en 1799. A partir de cette date, le bâtiment conserve uniquement sa fonction de palais de justice et les huissiers de justice mentionnent régulièrement dans leurs actes : « *de comparaître dans l'ancien prétoire romain* ». L'inconfort de l'édifice conduit la ville à y aménager une cheminée, qui coupe une partie de la corniche extérieure au grand dam d'Etienne Rey, conservateur du musée.

Louis-Michel Lepeletier de Saint-Fargeau (1760-1793)
Député de l'Yonne à la Convention nationale en 1792, il est l'un des aristocrates qui votent la mort de Louis XVI. Cet acte lui vaut d'être poignardé par un ancien garde du roi le 20 janvier 1793. Il meurt le lendemain, jour de l'exécution de Louix XVI. (collection et cliché : musée départemental de la Révolution Française, Domaine de Vizille)

Marie Joseph Chalier (1747-1793)
En 1792 Chalier s'oppose à Lyon à son rival girondin Nivière-Chol pour emporter la municipalité. Défait au printemps 1793, Chalier est exécuté le 17 juillet. La Convention décrète alors le siège de Lyon. (collection et cliché : musée départemental de la Révolution Française, Domaine de Vizille)

Ces trois personnalités ont été célébrées immédiatement après leur mort comme les trois premiers martyrs de la Révolution et ont figuré à ce titre dans de nombreuses communes françaises.

Pierre Schneyder, le temple d'Auguste et Livie, 1781.
Pierre Schneyder orne une pièce (actuel cabinet du maire) de l'hôtel de ville d'une série de peintures inspirées de Vienne. Celle-ci est une évocation du temple dans son état antique ; du temps de Schneyder, il n'était pas encore dégagé.

Jean-Paul Marat (1743-1793)
Ayant publié *L'ami du peuple* de 1789 à 1792, Marat est député de Paris à la Convention. Il justifie dans ses écrits les massacres de la première Terreur en septembre 1792 et devient le président des Jacobins en avril 1793. Charlotte Corday assassine Marat le 13 juillet 1793. (collection et cliché : musée départemental de la Révolution Française, Domaine de Vizille)

LE TEMPLE MUSÉE-BIBLIOTHÈQUE

Comme l'écrit le conservateur Thomas-Claude Delorme en 1841 : « *Enfin l'année 1822 vit, à la satisfaction générale, ce même monument recevoir, avec une nouvelle destination, un nom cher à tous les amis des arts : celui de Musée.* » Le transfert du tribunal permet d'abriter dans l'ancien temple le musée municipal, précédemment installé dans l'ancienne église Saint-Pierre, mais aussi la bibliothèque, jusqu'alors intégrée dans l'hôtel de ville. La première vue intérieure du monument est une gravure qui présente cet état : les collections archéologiques sont présentées au sol, tandis que les tribunes comportent les rayonnages de la bibliothèque. La cour située à l'ouest du bâtiment abrite les collections de plâtres. Une description du lieu publiée par le conservateur en 1841 porte tant sur le monument lui-même que sur les collections qui y sont présentées. C'est dans cet état que Prosper Mérimée, inspecteur des monuments historiques, le décrit en 1835 : « *Ma première visite fut pour le musée, établi à présent dans un petit temple antique, autrefois converti en église, et horriblement défiguré. Les colonnes qui entouraient la cella ont été engagées dans une ignoble maçonnerie, et comme si ce n'était pas assez de barbarie, on a rogné les cannelures des colonnes, afin de les faire entrer dans l'alignement de ce mur de clôture. Dans ce musée sont réunis un grand nombre de fragments antiques, parmi lesquels on remarque quelques tronçons de colonnes d'un diamètre énorme qui supposent des monuments de proportions gigantesques.* »

Chapiteau de pilastre orné d'un aigle et d'un serpent (musées de Vienne)

Faune de Vienne
(moulage : musées de Vienne)

Tête féminine coiffée du pétase
Marbre de Thasos, Grèce, (musées de Vienne)
Cette tête de facture classique porte un chapeau particulier qui permet d'identifier ce personnage à Iris ou Atalante. Elle était présentée dans le temple quand le musée s'y trouvait.

Acrotère en forme de masque d'Hercule
(musées de Vienne)

Tête masculine monumentale dite de la Bobe (musées de Vienne)

Chapiteau corinthien orné de bustes
(musées de Vienne)

Mosaïque au dieu Océan, Planche de François Artaud (1835). Découverte en 1827 rue des Colonnes, par Teyssière de Miremont, maire de Vienne. En 1980-1981, sa bordure a été partiellement déposée. Le médaillon central est perdu.

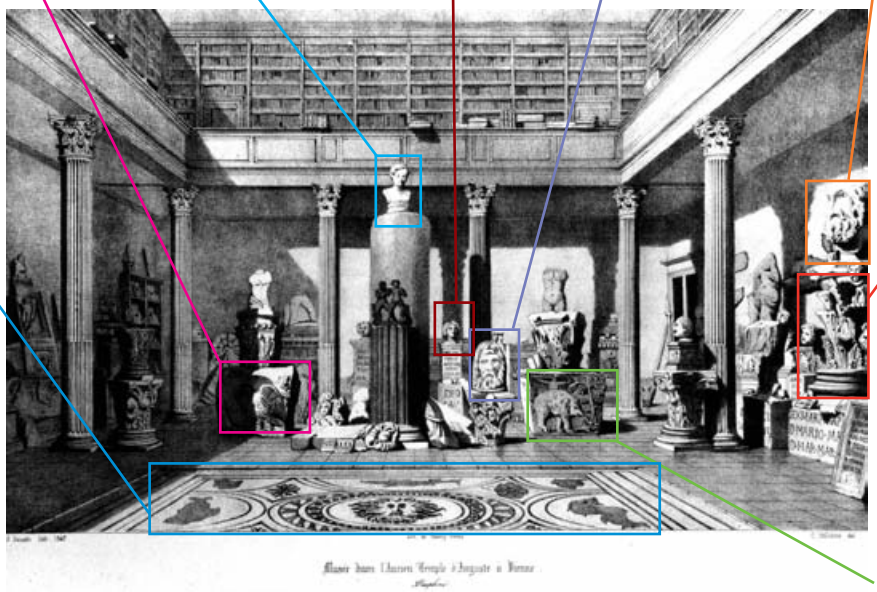

Musée dans l'ancien temple à Vienne, C. Stillière, 1847 (collection musées de Vienne)

Chapiteau de pilastre orné d'un ours
(musées de Vienne)

LA RESTAURATION
DU TEMPLE AU XIXe SIÈCLE

En 1840, le bâtiment figure parmi « la liste des monuments pour lesquels des secours ont été demandés » à l'Etat, par le biais de la commission des monuments historiques. En 1844, Charles-Auguste Questel propose à la commission des monuments historiques un essai visant à incruster des fragments manquants sur deux colonnes et à reposer une travée d'entablement. En 1845, on procède au test. Le projet vise aussi à dégager les abords du temple, avec 7 habitations à démolir et 4 autres à détruire partiellement.

En 1852, Constant-Dufeux, reprenant les projets de Questel, présente trois options à la commission : consolider les éléments de toutes les époques, privilégier les parties antiques en restaurant colonnes et face postérieure, conserver les vestiges antiques et reconstituer la cella. Cette dernière hypothèse est retenue afin de concourir à la stabilité de l'édifice, les colonnes étant soulagées d'une partie du poids du comble, et de se concentrer, face à l'accroissement des édifices classés et à l'insuffisance des moyens d'action, sur les monuments offrant les modèles les plus complets de « l'Art ». Les expériences conduites dans la Rome napoléonienne inspirent Constant-Dufeux, qui a séjourné dans la ville de 1830 à 1835 ; dans cette lignée sont associés aménagement des abords et restauration du monument.

Les travaux se déroulent de 1853 à 1878. Le mur postérieur est repris en pierre de Villeneuve-lès-Avignon et de Velleron (calcaire tendre) et les murs de la cella sont repris en pierre de Cruas (calcaire compact blanc teinté d'ocre). En 1857, le mur du stylobate est déblayé. En 1858, la place Notre-Dame-de-la-Vie est nivelée.

Vienne : vue du musée, dessin : Auguste-Victor Deroy. Lithographie : Becquet frères. Editeur : Morier. Extrait de l'album La France en miniature, milieu du XIXe siècle (musées de Vienne). Le dégagement de la grande fenêtre au réseau flamboyant visible sur cette gravure côté sud a eu lieu en 1845. Les travaux de restauration sont en cours et le dégagement de la place est bien avancé.

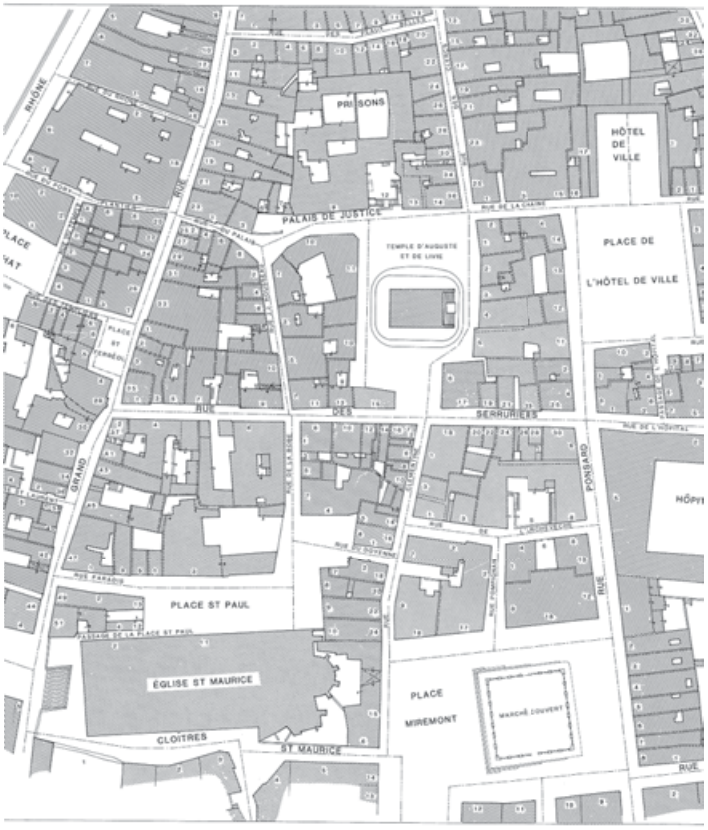

Plan d'alignement à parcelles fermées, F. Raymond, 1875 (musées de Vienne) Encrage : programme H1 Vienne. A cette date, le temple est entièrement dégagé.

DERNIÈRES RESTAURATIONS

En 1974, un état du monument est dressé par Jean-Louis Taupin, architecte en chef des monuments historiques. Il identifie notamment tous les éléments antiques et les restaurations précédentes. Les travaux qui s'en suivent durent jusqu'en 1977 et consistent en un nettoyage de l'ensemble du bâtiment, quelques consolidations et une reprise de la charpente et de la couverture.

Les dernières interventions conduites en 2010-2011 dans le cadre du Plan Patrimoine (cf dos de couverture) ont été menées sous la maîtrise d'oeuvre d'Alain Tillier, Architecte en Chef des Monuments Historiques. Ce projet a pour objet d'ouvrir l'intérieur du monument aux participants des visites guidées et ateliers, accompagnés par un guide-conférencier ou par un agent municipal en service, et de renforcer le temple d'Auguste et de Livie dans les actions de médiation. Les travaux consistent à mettre en sécurité et restaurer certains ouvrages avec la réfection de la toiture, la consolidation et la protection des chapiteaux, corniches et frontons, la mise en place d'un dispositif de projection vidéo...
Le chantier s'est accompagné d'une étude archéologique réalisée par Archeodunum confirmant notamment la construction du temple en deux temps (cf p2).

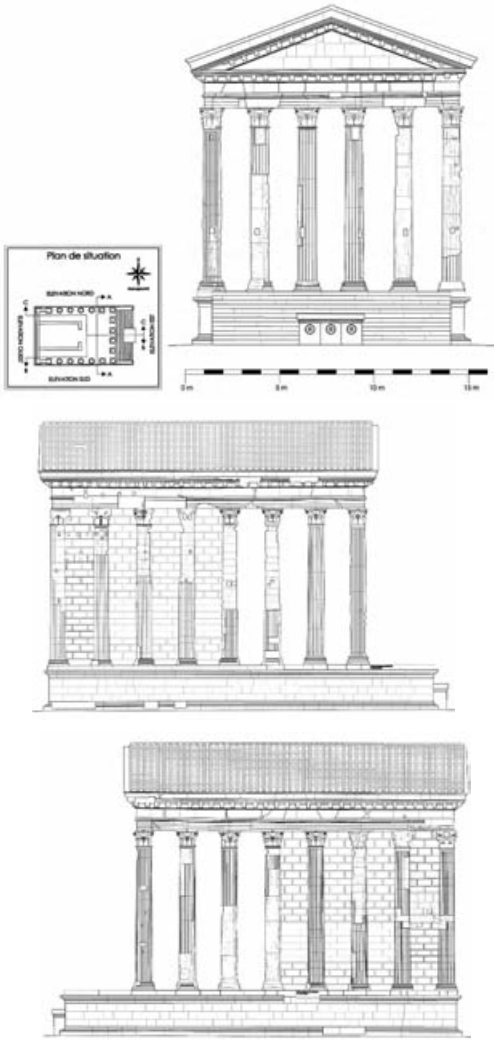

Relevés du temple d'Auguste et Livie,
Dessins d'Alain Tillier, Architecte en Chef des Monuments Historiques

Charpente apparente du temple d'Auguste et Livie.

Le temple d'Auguste et Livie,
vue actuelle, côté sud ci-dessus. Côté nord, ci-contre.

Vienne appartient au réseau national des Villes et Pays d'art et d'histoire

Le Ministère de la Culture et de la Communication attribue l'appellation Villes et Pays d'art et d'histoire aux collectivités locales qui animent leur patrimoine. Il garantit la compétence des guides-conférenciers et des animateurs de l'architecture et du patrimoine ainsi que la qualité de leurs actions. Des vestiges antiques à l'architecture du XXe siècle, les Villes et Pays mettent en scène le patrimoine dans sa diversité. Aujourd'hui, un réseau de plus de 163 Villes et Pays vous offre son savoir-faire sur toute la France.

Depuis plus de 2000 ans, chaque période a laissé son empreinte au cœur de Vienne, qui a fondé son développement sur les atouts d'un site à la croisée de nombreuses routes, en bordure du Rhône. Les musées, accueillis dans plusieurs bâtiments (dont deux monuments médiévaux et un édifice du XIXe siècle) appartiennent au réseau des musées de France. Les collections, composées d'objets archéologiques à la fin du XVIIIe siècle, ont été enrichies depuis par le biais d'achats, de fouilles, de dons ou de dépôts de l'Etat, avec une diversification en direction des arts plastiques, des arts décoratifs et des savoir-faire liés à l'industrie textile.

La convention « Vienne Ville d'art et d'histoire », renouvelée en 2007, comporte trois axes : proposer des actions de médiation culturelle autour de la restauration des monuments historiques et de la création d'une Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager, accompagner la requalification de la vallée de Gère.

Le Plan Patrimoine de Vienne

Vienne possède un patrimoine parmi les plus riches de France. Conscients de cet atout, la Ville de Vienne, le Conseil général de l'Isère, la Région et l'Etat se sont associés pour élaborer un plan décennal (2005-2014) de restauration et de valorisation unique en Rhône-Alpes. Un premier financement de 3 millions d'euros a concerné la restauration de la Pyramide, des arcades du forum, de la façade nord de la cathédrale Saint-Maurice, du temple d'Auguste et de Livie (sécurisation), de l'église Saint-André-le-Haut (façade ouest) et du cloître Saint-André-le-Bas ainsi que la création d'une Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager. Une nouvelle convention, portant sur 4 millions d'euros, a été signée par les différents partenaires s'engageant à financer la poursuite des restaurations sur la cathédrale Saint-Maurice (façade ouest), le temple d'Auguste et Livie (réaffectation), le théâtre antique et l'église Saint-André-le-Haut (façade sud) et la sécurisation de l'église de l'ancienne abbaye Saint-André-le-Haut et de l'odéon.

A proximité

Albertville, Chambéry, Valence, Saint-Etienne, le Pays du lac de Paladru – les trois vals, le Pays du Forez, le Pays de Trévoux – Saône Vallée, le Pays des hautes vallées de Savoie, le Pays de la vallée d'Abondance, la Communauté d'agglomération d'Annecy, le Pays du Vivarais méridional, bénéficient de l'appellation Villes et Pays d'art et d'histoire.

Vienne Ville d'art et d'histoire
Service Animation du patrimoine
1 Place du Jeu-de-Paume 38200 Vienne
Tél. : + 33(0)4 74 53 41 41
Mail : salle.patrimoine@mairie-vienne.fr

Conservation des Musées de Vienne
Place de Miremont 38200 Vienne
Tél. : + 33(0)4 74 85 50 42

Sites internet sur Vienne
www.vienne.fr
www.vienne-patrimoine.fr
www.musees-vienne.fr
www.vienne-tourisme.com
www.culture.fr/culture/arcnat/vienne/fr

Exposition réalisée par la Ville de Vienne – Musées de Vienne, Service Animation du Patrimoine, Service archéologique municipal – et le Service Régional d'Archéologie, avec le soutien de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et du Conseil Général de l'Isère

Remerciements :

- Archives communales de Vienne
- Archives départementales de l'Isère
- Bibliothèque municipale de Vienne
- Bibliothèque municipale de Grenoble
- Editions Castermann, Groupe Flammarion
- Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine, Charenton-le-Pont
- Musée Crozatier, Le Puy-en-Velay
- Musée gallo-romain de Lyon-Fourvière, Lyon
- Musée Saint-Raymond, Toulouse
- Mission Développement du patrimoine historique, bâti et urbain, Ville de Vienne
- Alain Tillier, Architecte en chef des Monuments Historiques
- Centre Camille-Jullian, Aix-en-Provence, CNRS-Université de Provence
- Domaine de Vizille, Musée de la Révolution Française
- Musée de l'Ancien Evêché, Grenoble
- Atelier Interdépartemental de Restauration des mosaïques, Saint-Romain-en-Gal
- Centre de Restauration et d'Etudes Archéologiques Municipal, Vienne

Crédits photographiques sauf mentions spécifiques : Ville de Vienne / Alain Tillier, Architecte en chef des Monuments Historiques / Service Régional d'Archéologie / Digital Decorative

Conception : digital decorative design & communication 04 37 02 03 75
d'après la charte graphique VPAH établie par LM Communiquer - Octobre 2012